



Réservé à l'administration communale

Prime d'encouragement:	120,00.- €	<input type="checkbox"/>
Prime de réussite unique:	200,00.- €	<input type="checkbox"/>
Prime de qualification supérieure unique:	500,00.- €	<input type="checkbox"/>

75 Wäistrooss - L-5440 Remerschen

DEMANDE EN OBTENTION D'UN SUBSIDE SCOLAIRE

pour études post-primaires au-delà de la troisième année d'études (5^e resp. 9^e) de l'enseignement secondaire général ou secondaire technique, et les études post-secondaires (universitaires ou supérieures), reconnues comme telles par le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle respectivement par le ministère de l'Enseignement supérieur (règlement communal du 3 octobre 2012).

NOM ET PRÉNOM:

DATE ET LIEU DE NAISSANCE:

DOMICILE:
(numéro et rue)

.....
(code postal et localité)

TEL.: COURRIEL:

COMPTE BANCAIRE: IBAN: BANQUE:

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ EN 2016/2017

NOM DE L'ÉCOLE/INSTITUTION:

CLASSE/GENRE D'ÉTUDES:

SECTION:

....., le
(lieu) (date) (signature)

PIÈCES JOINTES

- Certificat attestant la réussite d'une année d'études de l'enseignement post-primaire, c. à d. admission à la classe subséquente du même niveau d'études. Prière de joindre une copie du bulletin d'études du 3^e trimestre.
- Diplôme ou certificat officiel de l'enseignement post-primaire.
- Diplôme ou certificat de l'enseignement universitaire ou supérieur (général, technique ou professionnel). (mettre une croix dans la case correspondante).

A retourner à l'administration communale avant le 1er octobre 2017